

Accord de coopération scientifique et technologique CE/États-Unis: reconduction

2008/0184(CNS) - 20/01/2009

La commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie a adopté, selon la procédure simplifiée (article 43, par. 1, du règlement), le rapport de Mme Angelika **NIEBLER** (PPE-DE, DE) approuvant telle quelle la proposition de décision du Conseil concernant la reconduction de l'accord de coopération scientifique et technologique entre la Communauté européenne et les États-Unis.